

Examen civique, mention carte de résident (CR)

Test d'entraînement n° 2 : 40 questions à choix multiples, corrigé et explications en fin de document

Comme à l'examen : 40 questions (28 questions de connaissance et 12 mises en situation), 45 minutes au maximum, une seule bonne réponse par question. Il faut au moins 32 bonnes réponses sur 40 (80 %). Entourez une lettre par question, puis comptez vos points avec le corrigé.

Questions de connaissance : liste officielle CR du ministère de l'Intérieur. Le ministère ne publie pas les mises en situation : celles de ce test sont des exemples rédigés par FreeExamPath.

Énoncés marqués « Liste CSP » ou « Liste CR » : questions de connaissance officielles publiées par le ministère de l'Intérieur (DIAN) sur formation-civique.interieur.gouv.fr, listes consultées le 17/10/2026, réutilisées sous Licence Ouverte 2.0 (Etalab).

Toutes les propositions de réponse, les bonnes réponses, les explications et les autres questions sont rédigées par FreeExamPath. Ce document n'est pas un examen officiel ; FreeExamPath est un site indépendant, sans lien avec le ministère de l'Intérieur.

Version en ligne avec résultat immédiat : <https://freeexampath.com/fr/examen-civique/carte-de-resident/>

PRINCIPES ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Liste CR n° 3

1. À quoi sert un titre de séjour ?

- A À obtenir automatiquement la nationalité française
- B À séjourner en France de façon régulière
- C À remplacer le permis de conduire français
- D À voter aux élections présidentielles

Liste CR n° 16

2. Que représente Marianne ?

- | | |
|--|-------------------------------------|
| A Une reine de France | B La République française |
| C Une héroïne de la guerre de Cent Ans | D Une sainte de l'Église catholique |

Liste CR n° 8

3. En application de la liberté individuelle, quelle proposition est correcte ? Une personne peut :

- | | |
|--|---------------------------------------|
| A entrer chez son voisin sans son accord | B vivre avec la personne de son choix |
| C empêcher son conjoint de travailler | D obliger sa fille à se marier |

Liste CR n° 38

4. Que représente la laïcité ?

- | | |
|---|--|
| A La religion officielle de la France | B Un principe inscrit dans la Constitution |
| C Une règle qui interdit toutes les religions | D Une opinion personnelle, comme une autre |

Liste CR n° 40

5. Que dit l'article 1er de la Constitution française ?

- A La France est une République fédérale, catholique et libérale
- B La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale
- C La France est une monarchie constitutionnelle et démocratique
- D La France est une République religieuse, unie et sociale

Mise en situation · exemple FreeExamPath

6. Au travail, un collègue se moque tous les jours d'une salariée parce qu'elle est une femme. De quoi s'agit-il ?

- A D'une simple plaisanterie, autorisée entre collègues de travail
- B De sexisme, une forme de discrimination punie par la loi
- C De la liberté d'expression, qui permet tout
- D D'un conseil professionnel sans importance

7. Un voisin dit à Lina que la laïcité interdit de pratiquer sa religion en public. A-t-il raison ?

- A** Non, on peut montrer sa religion dans la rue, en respectant la loi
- B** Oui, sauf pendant les grandes fêtes religieuses de l'année
- C** Oui, la religion doit rester dans les maisons et les lieux de culte
- D** Non, mais ce droit est réservé aux Français

8. Rayan conduit des bus pour une entreprise privée qui gère les transports en commun de sa ville. Peut-il porter un signe religieux visible au volant ?

- A** Non, car tous les salariés du privé doivent être neutres
- B** Oui, car il est salarié d'une entreprise privée
- C** Oui, sauf si les passagers s'en plaignent
- D** Non, car son entreprise remplit une mission de service public

9. Inès est étudiante dans une université publique et porte un foulard en cours. Un camarade lui dit que c'est interdit, comme au lycée. A-t-elle le droit de le porter ?

- A** Non, une université publique doit être neutre, étudiants compris
- B** Non, tous les signes religieux sont interdits aux étudiants
- C** Oui, l'interdiction vise seulement les écoles, collèges et lycées
- D** Oui, sauf si un professeur le lui interdit pendant son cours

10. Mariam est hospitalisée pour plusieurs semaines dans un hôpital public. Elle souhaite recevoir la visite d'un responsable de sa religion. Est-ce possible ?

- A** Oui, sauf si la visite menace sa santé ou l'ordre public
- B** Non, la laïcité interdit toute pratique religieuse à l'hôpital public
- C** Non, toute visite à l'hôpital est réservée à la famille
- D** Oui, mais seulement avec l'accord écrit de son médecin

11. Yanis est fâché avec son ancien patron. Sur un réseau social ouvert à tous, il écrit que cet homme vole ses clients, alors qu'il sait que c'est faux. Que peut faire le patron ?

- A** Il ne peut rien faire, car internet n'est pas un lieu public
- B** Porter plainte contre Yanis pour diffamation publique
- C** Il ne peut rien faire, car Yanis donne juste son avis
- D** Demander au maire de faire supprimer le message

SYSTÈME INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE

12. Est-ce que le président de la République a tous les pouvoirs ?

- A** Non, c'est le Premier ministre qui a tous les pouvoirs
- B** Oui, il vote les lois et il rend aussi la justice
- C** Oui, il décide seul de tout, sans aucun contrôle
- D** Non, les pouvoirs sont séparés et se contrôlent mutuellement

13. Que se passe-t-il si un ministre ne respecte pas la loi ?

- A** Il peut changer la loi pour ne pas être puni
- B** Rien, les ministres sont au-dessus des lois
- C** Il est protégé à vie par une immunité
- D** Il peut être sanctionné, comme tout citoyen

14. Qui sanctionne l'auteur d'un vol ?

- A** La victime elle-même
- B** Le préfet
- C** La justice
- D** Le maire

Liste CR n° 53

15. Pourquoi séparer les trois pouvoirs dans une démocratie ?

- A** Pour supprimer les élections inutiles
- B** Pour que les juges puissent voter les lois
- C** Pour qu'une seule personne n'ait pas tous les pouvoirs
- D** Pour donner tous les pouvoirs au président

Liste CR n° 75

16. Quel est le rôle principal des communes ?

- A** Diriger la police nationale et la gendarmerie
- B** Gérer les lycées et les universités de la région
- C** Gérer les écoles primaires et les services de proximité
- D** Voter les lois qui s'appliquent à tout le pays

Liste CR n° 80

17. Quel est l'hymne de l'Union européenne ?

- A** Le Beau Danube bleu de Strauss
- B** La Marseillaise
- C** Les Quatre Saisons de Vivaldi
- D** L'« Ode à la joie » de Beethoven

DROITS ET DEVOIRS

Liste CSP n° 97 · Liste CR n° 95

18. La peine de mort est :

- A** abolie en France depuis 1981
- B** appliquée pour les crimes les plus graves
- C** possible si la famille de la victime la demande
- D** décidée par le président de la République

Liste CR n° 102

19. Que signifie le droit de manifester ?

- A** Pouvoir se rassembler dans la rue pour exprimer une opinion
- B** Être obligé de participer à toutes les manifestations
- C** Pouvoir casser des vitrines pour se faire entendre
- D** Pouvoir bloquer les autres pour les empêcher de travailler

Liste CR n° 92

20. Au nom de quoi l'État justifie-t-il la restriction des droits ?

- A** De l'intérêt général et de l'ordre public
- B** Des préférences du président de la République
- C** Des intérêts du parti au pouvoir
- D** De la religion la plus pratiquée

Liste CR n° 124

21. Quelle obligation concerne toutes les personnes résidant en France quelle que soit leur nationalité ?

- A** Respecter les lois de la République
- B** Voter à toutes les élections nationales
- C** Faire la Journée défense et citoyenneté
- D** Être juré dans une cour d'assises

Liste CR n° 126

22. Quelle proposition représente un exemple de délit ?

- A** Un stationnement gênant
- B** Du tapage nocturne
- C** Un meurtre
- D** Un vol

Mise en situation · exemple FreeExamPath

23. Moussa gagne peu d'argent. Il doit défendre ses droits devant un tribunal, mais il n'a pas les moyens de prendre un avocat. Peut-il recevoir une aide ?

- A** Oui, un avocat est toujours gratuit pour tout le monde
- B** Non, cette aide est réservée aux Français
- C** Non, quels que soient ses revenus, il paie lui-même
- D** Oui, si ses revenus sont bas, l'État l'aide à payer

24. Après un mariage, Julien a bu plusieurs verres de vin. Il dit qu'il se sent bien et veut reprendre sa voiture. Que dit la loi ?

- A** Il ne doit pas conduire au-delà du taux d'alcool autorisé
- B** L'alcool n'est contrôlé par la police qu'en cas d'accident
- C** Il peut conduire : il a son permis depuis longtemps
- D** Il peut conduire s'il se sent capable de le faire

25. Nadia veut quitter son mari, mais il refuse le divorce. Que peut-elle faire ?

- A** Attendre que son mari change un jour d'avis
- B** Rien, le divorce exige l'accord des deux époux
- C** Demander d'abord l'autorisation de sa famille
- D** Demander le divorce elle-même, sans son accord

26. Une nuit, Léa entend des cris et des coups chez ses voisins. Que doit-elle faire ?

- A** Attendre le lendemain matin pour leur en parler
- B** Appeler la police (17), sans se mettre en danger
- C** Ne rien faire, car cela concerne leur vie privée
- D** Entrer seule chez eux pour les séparer elle-même

27. Dans la rue, un homme suit Inès et fait des remarques sur son corps. Son amie lui dit que ce ne sont que des « compliments ». Que dit la loi ?

- A** C'est permis, car la rue est un lieu public
- B** C'est un outrage sexiste ou sexuel, puni par la loi
- C** Ce sont des compliments, donc ce n'est pas puni
- D** C'est puni seulement s'il dit des gros mots

28. En automne, Nathalie ramasse les feuilles mortes et les branches de son jardin. Elle veut les brûler au fond du jardin. En a-t-elle le droit ?

- A** Non, sauf rare dérogation locale
- B** Non, sauf si elle prévient ses voisins
- C** Oui, si les déchets sont bien secs
- D** Oui, avec un incinérateur de jardin

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE ET CULTURE

29. Que fête-t-on le 8 mai ?

- A** La fête du Travail
- B** L'armistice de 1918
- C** La victoire de 1945
- D** La prise de la Bastille

30. Quel roi de France a été exécuté pendant la Révolution française ?

- A** François Ier
- B** Louis XIV
- C** Louis XVI
- D** Henri IV

31. Quel pays a été colonisé par la France ?

- A** Le Sénégal
- B** L'Australie
- C** Le Japon
- D** Le Brésil

32. Quelle ville française fait partie des 10 plus grandes métropoles du pays ?

- A** Toulouse
- B** Arles
- C** Colmar
- D** Vichy

33. Quelle région est la plus peuplée ?

- A** La Corse
- B** La Bretagne
- C** La Normandie
- D** L'Île-de-France

Liste CR n° 161

34. Parmi ces pays, lequel attire le plus de visiteurs chaque année ?

- A** Le Royaume-Uni
- B** La Belgique
- C** La France
- D** L'Allemagne

Liste CR n° 170

35. Quel musée est situé à Paris ?

- A** Le musée du Prado
- B** Le British Museum
- C** Le musée d'Orsay
- D** La galerie des Offices

Liste CR n° 171

36. Qui était Auguste Rodin ?

- A** Un général de Napoléon
- B** Un chanteur d'opéra
- C** Un roi de France
- D** Un sculpteur célèbre

VIVRE DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Liste CR n° 181

37. Quelle aide permet aux personnes qui ont des difficultés financières d'avoir un avocat ?

- A** Le revenu de solidarité active (RSA)
- B** L'aide personnalisée au logement (APL)
- C** L'aide juridictionnelle
- D** La prime d'activité

Liste CR n° 190

38. L'inscription à l'Assurance maladie est :

- A** réservée aux Français
- B** payante chaque mois
- C** facultative
- D** obligatoire

Liste CR n° 193

39. Travailler sans être déclaré est :

- A** conseillé pour payer moins d'impôts
- B** obligatoire pour les étudiants
- C** autorisé pour les personnes étrangères
- D** interdit par la loi

Liste CR n° 204

40. Quel est l'âge de la majorité ?

- A** 16 ans
- B** 18 ans
- C** 21 ans
- D** 25 ans

Corrigé

Comptez 1 point par bonne réponse. Réussite à partir de 32 sur 40.

1	B	2	B	3	B	4	B	5	B	6	B	7	A	8	D
9	C	10	A	11	B	12	D	13	D	14	C	15	C	16	C
17	D	18	A	19	A	20	A	21	A	22	D	23	D	24	A
25	D	26	B	27	B	28	A	29	C	30	C	31	A	32	A
33	D	34	C	35	C	36	D	37	C	38	D	39	D	40	B

Explications

1. Réponse B : À séjourner en France de façon régulière

Toute personne étrangère qui vit en France doit avoir un titre de séjour valide correspondant à sa situation. Il lui permet de séjourner légalement en France et de s'y déplacer. Pour l'obtenir, elle signe le contrat d'engagement à respecter les principes de la République.

2. Réponse B : La République française

Marianne apparaît pendant la Révolution pour représenter la République. Son prénom féminin populaire rappelle que la République est fondée sur la volonté du peuple. Elle porte le bonnet phrygien et elle est devenue un symbole officiel de la République.

3. Réponse B : vivre avec la personne de son choix

La liberté individuelle permet à chacun de vivre comme il le souhaite, par exemple de vivre avec la personne de son choix ou d'avoir ou non une religion. Sa limite est la liberté des autres : on ne peut pas imposer ses choix à une autre personne.

4. Réponse B : Un principe inscrit dans la Constitution

La laïcité n'est pas une opinion : c'est un principe constitutionnel. L'article 1er de la Constitution de 1958 dit que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

5. Réponse B : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale

L'article 1er de la Constitution de 1958 dit : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. » Il ajoute qu'elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion, et qu'elle respecte toutes les croyances.

6. Réponse B : De sexisme, une forme de discrimination punie par la loi

Le sexisme est un comportement souvent rabaissant envers une personne à cause de son sexe, par exemple des moqueries. L'État lutte contre le sexisme, et les discriminations sont punies par la loi.

7. Réponse A : Non, on peut montrer sa religion dans la rue, en respectant la loi

Toute personne a le droit de manifester sa religion dans l'espace public (rues, magasins, transports) : porter un signe religieux, participer à une célébration, exprimer ses convictions, dans le respect des lois. Il y a des limites : il est interdit de cacher son visage dans l'espace public, et une manifestation religieuse peut être limitée ou interdite si elle trouble l'ordre public, par exemple des prières dans la rue.

8. Réponse D : Non, car son entreprise remplit une mission de service public

La neutralité ne concerne pas seulement les fonctionnaires. Les salariés d'une entreprise privée qui assure une mission de service public, comme les transports en commun d'une ville, ne doivent pas montrer leurs convictions religieuses au travail. Ce n'est pas le cas de tous les salariés du privé, mais Rayan ne peut pas porter de signe religieux visible pendant son service.

9. Réponse C : Oui, l'interdiction vise seulement les écoles, collèges et lycées

La loi de 2004 sur les signes religieux concerne les élèves des écoles, collèges et lycées publics. À l'université, Inès est une usagère du service public : comme les autres usagers, elle peut porter un signe religieux, sans autorisation. L'obligation de neutralité vise le personnel, pas les étudiants.

10. Réponse A : Oui, sauf si la visite menace sa santé ou l'ordre public

À l'hôpital, les croyances des patients doivent être respectées, et chaque patient peut recevoir les visiteurs de son choix, y compris un responsable religieux. Une visite peut seulement être refusée si elle menace l'ordre public ou présente un risque pour la santé. La neutralité s'impose au personnel de l'hôpital, pas aux patients.

11. Réponse B : Porter plainte contre Yanis pour diffamation publique

Accuser quelqu'un d'un fait précis que l'on sait faux, et qui abîme sa réputation, c'est de la diffamation. Comme le message est visible par tout le monde, la diffamation est publique, et la loi la punit plus sévèrement. Ce n'est donc pas un simple avis : le patron peut porter plainte.

12. Réponse D : Non, les pouvoirs sont séparés et se contrôlent mutuellement

En France, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ne sont pas entre les mains des mêmes personnes. Ils se contrôlent mutuellement, ce qui empêche l'arbitraire.

13. Réponse D : Il peut être sanctionné, comme tout citoyen

Grâce à l'État de droit et à la séparation des pouvoirs, un ministre qui ne respecte pas la loi peut être sanctionné comme n'importe quel citoyen.

14. Réponse C : La justice

C'est la justice pénale, par ses juges, qui punit les infractions à la loi, comme un vol. La victime ne doit pas se faire justice elle-même : elle peut porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie.

15. Réponse C : Pour qu'une seule personne n'ait pas tous les pouvoirs

La séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire garantit les droits fondamentaux : les pouvoirs ne sont pas entre les mains des mêmes personnes, ils se contrôlent mutuellement et ne peuvent pas s'exercer de façon arbitraire.

16. Réponse C : Gérer les écoles primaires et les services de proximité

La commune a de nombreuses compétences, surtout en urbanisme, en logement et en action sociale. Elle gère les écoles maternelles et primaires et les services de proximité. Elle est dirigée par des élus : le conseil municipal et le maire.

17. Réponse D : L'« Ode à la joie » de Beethoven

L'hymne européen est l'« Ode à la joie », une mélodie du compositeur allemand Ludwig van Beethoven. Il symbolise la liberté, la paix et la solidarité. La Marseillaise est l'hymne national de la France.

18. Réponse A : abolie en France depuis 1981

La peine de mort a été abolie en France en 1981, sous la présidence de François Mitterrand. Aucun tribunal ne peut la prononcer.

19. Réponse A : Pouvoir se rassembler dans la rue pour exprimer une opinion

Participer à une manifestation fait partie des libertés collectives : on peut se rassembler sur la voie publique pour défendre une idée. Les organisateurs doivent la déclarer à l'avance au maire ou au préfet, et elle doit se dérouler dans le respect de la loi.

20. Réponse A : De l'intérêt général et de l'ordre public

Pour protéger la vie en société, les droits et libertés individuels sont limités par l'intérêt général, les libertés des autres, l'ordre public (sécurité, tranquillité, salubrité) et le respect de la dignité humaine. Ces limites sont fixées par la loi.

21. Réponse A : Respecter les lois de la République

Toute personne qui habite en France, quelle que soit sa nationalité, doit respecter les lois et certaines obligations : payer ses impôts, être en situation régulière, porter assistance à une personne en danger, protéger l'environnement. Voter aux élections nationales, faire la Journée défense et citoyenneté ou être juré concernent les citoyens français.

22. Réponse D : Un vol

Le délit est une infraction intermédiaire : par exemple un vol, une fraude fiscale ou du harcèlement. Il est jugé par le tribunal correctionnel. Le meurtre est un crime ; le tapage nocturne et le stationnement gênant sont des contraventions.

23. Réponse D : Oui, si ses revenus sont bas, l'État l'aide à payer

L'aide juridictionnelle permet aux personnes aux revenus modestes d'aller en justice : selon ses ressources, l'État paie une partie ou la totalité des frais de justice et d'avocat. Elle n'est pas réservée aux Français, car un étranger qui vit habituellement en France peut aussi la demander. Un simulateur en ligne permet de vérifier si l'on y a droit.

24. Réponse A : Il ne doit pas conduire au-delà du taux d'alcool autorisé

La loi interdit de conduire quand le taux d'alcool dans le sang dépasse une limite, encore plus basse pour les jeunes conducteurs. Se sentir bien ou avoir de l'expérience ne change rien à cette règle. Les forces de l'ordre peuvent aussi contrôler un conducteur au hasard, même sans accident ni infraction.

25. Réponse D : Demander le divorce elle-même, sans son accord

La liberté conjugale permet à chaque conjoint de mettre fin à l'union, sans avoir à prouver une faute. Même si son mari refuse, Nadia peut demander le divorce au juge aux affaires familiales, avec un avocat, par exemple pour altération définitive du lien conjugal après au moins un an de séparation. Les femmes et les hommes ont les mêmes droits dans le couple.

26. Réponse B : Appeler la police (17), sans se mettre en danger

Un témoin de violences doit agir, sans mettre la victime ni lui-même en danger : il peut appeler les forces de l'ordre (17) ou chercher de l'aide. La loi interdit toutes les formes de violence, y compris au sein du couple ou de la famille.

27. Réponse B : C'est un outrage sexiste ou sexuel, puni par la loi

Imposer à quelqu'un des remarques sexistes ou sexuelles qui l'humilient ou l'intimident est un outrage sexiste ou sexuel, puni par la loi. Il n'y a pas besoin de contact physique ni de gros mots. Inès peut signaler les faits à la police, et appeler le 17 en cas d'urgence.

28. Réponse A : Non, sauf rare dérogation locale

Il est interdit de brûler ses déchets verts chez soi, à l'air libre comme dans un incinérateur, même s'ils sont secs, car la fumée est toxique pour la santé et l'environnement. Nathalie peut les composter ou les apporter à la déchetterie. Sa mairie peut lui dire si une dérogation existe, par exemple quand il n'y a pas de collecte.

29. Réponse C : La victoire de 1945

Le 8 mai est un jour férié qui commémore la victoire des Alliés en 1945 et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. L'armistice de 1918 est commémoré le 11 novembre et la fête du Travail a lieu le 1er mai.

30. Réponse C : Louis XVI

Louis XVI était roi de France au début de la Révolution. Il a été renversé en 1792 puis exécuté en 1793, sous la Première République.

31. Réponse A : Le Sénégal

Le Sénégal faisait partie de l'Afrique-Occidentale française, créée en 1895. Comme la plupart des colonies françaises d'Afrique subsaharienne, il est devenu indépendant en 1960. Le Brésil a été colonisé par le Portugal ; le Japon et l'Australie n'ont jamais été des colonies françaises.

32. Réponse A : Toulouse

Toulouse Métropole fait partie des 10 plus grandes métropoles françaises, avec notamment le Grand Paris, Aix-Marseille-Provence, Lyon, Lille, Bordeaux, Nantes et Nice. Vichy, Arles et Colmar sont des villes plus petites.

33. Réponse D : L'Île-de-France

Avec environ 12,4 millions d'habitants, l'Île-de-France, autour de Paris, est la région la plus peuplée de France. La deuxième est Auvergne-Rhône-Alpes.

34. Réponse C : La France

La France est le pays le plus visité au monde. En 2025, elle a accueilli environ 102 millions de visiteurs internationaux, contre plus de 100 millions en 2024, grâce à son patrimoine et à la diversité de ses paysages.

35. Réponse C : Le musée d'Orsay

Le musée d'Orsay, comme le musée du Louvre, se trouve à Paris. Le musée du Prado est à Madrid, le British Museum à Londres et la galerie des Offices à Florence.

36. Réponse D : Un sculpteur célèbre

Auguste Rodin (1840-1917) est un sculpteur français qui a révolutionné la sculpture par un style très expressif. À Paris, le musée Rodin présente ses œuvres majeures.

37. Réponse C : L'aide juridictionnelle

L'aide juridictionnelle permet aux personnes qui ont de faibles ressources d'être défendues par un avocat : selon leurs revenus, l'État prend en charge tout ou partie des frais de justice et des honoraires de l'avocat.

38. Réponse D : obligatoire

L'inscription à l'Assurance maladie est obligatoire. Une fois inscrit, on reçoit un numéro de sécurité sociale et une carte Vitale, qui permettent d'être remboursé de ses frais de santé.

39. Réponse D : interdit par la loi

Le travail non déclaré est interdit par la loi. L'employeur risque de la prison et une forte amende. Le salarié non déclaré ne cotise ni pour le chômage ni pour sa retraite, n'a pas de congés payés et peut perdre ses aides sociales.

40. Réponse B : 18 ans

En France, on devient majeur à 18 ans. L'autorité parentale prend fin à cet âge (ou plus tôt si le mineur est émancipé). À 18 ans, un citoyen français peut aussi voter.

Les réponses et explications sont celles de FreeExamPath, vérifiées à partir de sources officielles (fiches de la formation civique, Service-Public, Légifrance). Elles ne sont pas officielles : en cas de doute, la source officielle prévaut.